

**Débats du**  
**2<sup>ème</sup> colloque international sur l'aménagement**  
**linguistique de tamazight**

**Débat :**

**1- M. Dourari**

Je suis très content de vous avoir entendu tous parce que ma première réflexion dans le domaine berbère a été faite en mars 1990 à Oran dans un colloque de dialectologie. C'était, je crois, le premier et il n'y en a pas eu de deuxième. Et à l'époque j'avais intitulé ma communication « les langues berbères : réflexion sur les problèmes posés ou liés à leurs enseignements ». Donc déjà à l'époque, l'idée n'était pas vraiment liée à l'Etat Algérien, la question de la polynomie de tamazight et il fallait quand même – à l'époque- n'est ce pas !, il y a des gens qui connaissent le problème, j'ai failli être lynché par les militants berbéristes parce que j'ai dit **langues berbères** au pluriel. Enfin beaucoup de temps est passé depuis, et maintenant on en parle sans complexe, et je suis complètement heureux d'entendre que des gens voient la réalité linguistique telle qu'elle est.

C'est une très bonne chose parce que si on veut enseigner une langue, il faut bien qu'on enseigne la langue qui est celle de l'usage. La langue c'est l'usage, c'est pas celle qu'on décide dans un laboratoire. Sinon, ça ne sert absolument à rien de remuer toute une société.

Mais, il y a eu assez d'illustration aujourd'hui, depuis notre ami Ounissi chez les Chaouia qui a illustré un peu –disons en partie –la variation dans le domaine Chaouia, jusqu'à Mouloud qui a lié cela à une espèce de politique, qu'il faut quand même assumer la pluralité des usages, à notre ami Michel Quitout aussi et enfin Nadia qui a parlé de quelque chose de concret. C'est-à-dire que l'enseignement aujourd'hui se fait, mais il se fait probablement à partir d'intuitions mal configurées, mal pensées. En fait, impensées.

On pense que c'est évident et on fonce. Ce qui a retenu mon attention par contre, c'est cette question de généralisation. Moi la graphie -franchement- je m'en fous ; je sais que c'est nécessaire de trancher cette question. Il faut arriver à trancher. J'ai ma façon de voir les choses, mais c'est ce n'est pas ça qui est plus important. Je crois que la généralisation – c'est la question que je pose au débat-la généralisation de l'enseignement de tamazight pose des problèmes et il faut peut être assumer la part de ce qui est un peu un gain dans la réflexion sur cette question. Par exemple cette affirmation du caractère obligatoire, c'est une question, il me semble qu'elle ressemble un peu à mon avis, elle ressemble un peu à cette histoire d'unicité de la langue. Donc, celle que j'ai posée tout à l'heure par rapport à mon article de 1990. Il me semble qu'il serait plutôt intéressant de faire tout. Et là je me base entre autres sur la réflexion posée par Nadia Berdous. Il faut d'abord qu'on tente de rendre l'enseignement attractif. C'est-à-dire de s'investir sur la norme ou les normes et je crois qu'il vaut mieux parler au pluriel, et quand on a décidé finalement la configuration de ces normes, passer ensuite aux méthodes, et une fois que nous avons épuisé tous les moyens qui ne sont pas de caractère coercitif, à ce moment là, il est possible de passer à la réflexion sur l'usage de la coercition, si besoin est.

Mais parler d'emblée de caractère obligatoire avant que le travail de réflexion ne soit fait sur la normalisation dans son sens global, moi je crains que l'on fasse exactement ce qui c'est passé pour la langue arabe scolaire en Algérie. L'arabisation a été une politique linguistique désastreuse à tous points de vues : linguistique, culturel et aussi probablement d'un point de vue institutionnel qu'on ne voit souvent pas. Donc je pense aussi, je pense à haute voix devant vous, et en même temps c'est une question ! Est-ce qu'il n'est pas plus intéressant de s'atteler vraiment à rendre l'enseignement de cette langue attractif en l'attachant à certaines fonctionnalités que précisément ces variétés ont dans la réalité sociale. Merci.

**2 –M. Manaa** : Je suis de l'université de Batna, j'ai deux petites questions pour les différents intervenants, en fin je vais commencer par M. Ounissi de Khenchla. Vous avez soulevé un problème, n'est-ce pas ! lié aux difficultés de l'enseignement de tamazight dans notre région, je retiendrai un problème peut-être plus important, à savoir la qualité des enseignements dispensés, c'est-à-dire la formation des enseignants de tamazight. Je parle d'un constat : n'importe qui enseigne n'importe quoi. On se croit revenir aux premières années d'indépendance de l'Algérie. Faute d'avoir des enseignants de qualité je sais personnellement dans mon village que des enseignants de primaire ont réussi à se faire recruter comme des enseignants de tamazight à Batna alors qu'ils n'ont jamais enseigné. Ils enseignent peut-être l'arabe mais pas tamazight. Donc, je crois que c'est un problème.

M. Lounaoui, j'ai le plaisir aujourd'hui de vous rencontrer. Je vous connais de réputation, c'est une occasion de rencontrer des gens de sommité –quand même internationale ...

**-M.Lounaouci :**Non non !moi !

**M.Manaa :**Si si, le fait que vous ayez –n’est ce pas –entrepris des études aux confins du Sahara et ailleurs fait de vous quand même un chercheur d’une certaine trempe !

Bon, je retiendrai que vous avez cité la volonté politique ,vous et votre collègue de France, si j’ai bien compris ,d’origine marocaine .La volonté politique, elle n’est pas seulement de l’autre coté des arabophones en Algérie , elle est aussi en nous .Je sais que là où j’habite, les opposants de tamazight sont les chaouis eux même ,ceux qu’on propose aujourd’hui comme enseignants de tamazight.Il faut faire je crois la part des choses .

Je reviendrai à m<sup>elle</sup> Nadia . Il me semble que vous ,vous avez travaillé sur l’écrit ,nous sommes en plein, dans l’enseignement, donc l’apprentissage de tamazight . Je n’ai pas compris dans l’enseignement moyen ce que vous appelez enseignement très forcé ! je voudrai en fin comprendre puisque je suis là pour apprendre aussi.

Vous avez beaucoup insisté sur la langue kabyle , pourquoi , je ne sais pas s’il faut ne pas citer les erreurs commises - n’est ce pas -dans l’enseignement des langues en écrit. On est en train ,je crois, de refaire les mêmes erreurs qu’on a faites en arabe : exiger une norme, n’oublions pas que nos enfants ont l’habitude d’être en relation , en contact avec les langues orales . Aujourd’hui on leur demande, selon un système péétabli-c’est ce que moi j’enseigne en français, l’expression orale et la production orale -vous exigez un modèle et vous voulez que l’enfant respecte ce modèle, alors qu’il a l’habitude de vivre autrement.

Merci.

**Moufouk Omar** de l’association « Imedyazen » :

Ad utlir s tcawit ma ulac ura :tennidhd belli llan ariren , tamazight deg ewles tettemxilif seg warir rer wayed .henna yella yegiruman ma yelli “t” ad tiduntqen “h” hamettut ?

### **3- Mustapha El Adak :**

Je suis venu du Maroc, plus précisément d’Oudjda, je suis un jeune, je ne sais pas si je peux dire « jeune » doctorant , donc j’ai travaillé sur le figement lexical à l’INALCO sous la direction de M.S. CHAKER .Voilà , je vais être bref .

J’ai deux petites questions à notre ami qui nous a parlé des variations dans la région de l’Aures. Je voudrais savoir quel est le degré, l’ampleur de ces variations dans le paysage linguistique de la région ? est -ce qu’il y a effectivement une recherche qui a été faite là-dessus ? et qui a abouti à des résultats pour voir par hasard est- ce qu’il ya des règles par exemple morphologiques, en fait qui déterminent ces variations ?

Ma deuxième question concerne le phénomène de la spirantisation, moi j’ai appris que la spirantisation est un phénomène qui concerne les parlers côtiers : plus on va vers le nord plus les parlers sont spirantisés et là je découvre que la spirantisation existe ailleurs aussi. Ma question est : est- ce que le phénomène de la spirantisation concerne un certain nombre de phonèmes -on va dire -ou bien il est limité à quelques cas isolés ,voilà je vous remercie.

### **Les réponses :**

**M.Ounissi mohamed Saleh :**

ذكرت نقطة formation des enseignants في الأوراس لأنه مشكل كبير ،شفتهم جماعة يشتكون من قلة التكوين ؟ وعلاش لأن منهم من يستعمل الحرف الاتيني ومنهم من يستعمل الحرف العربي ويقاوا في مشكل كبير وهذا يؤثر على التلاميذ .التلاميذ انفسهم مالقاوش الحرف الي يقرأو بيه . ذكرت هذه المشكله لأنها مهمة في تكوين المعلمين.

- الجواب اللثاني على السيد عمر فيما يخص تضعيف حرف الـ هـ في الشاوية . صحيح انا ذكرت في المداخلة نتاعي ،كاين Tawurt توررت tamettut جهات يستعملون حرف الـ تـ :تمطوث

التلميذ لما يقرى يعرف بلي جار ينطق بالحاء ولا خر ينطق بالها ،وأنا نصحت المعلمين ثما باش يستعملوا حرف الـ تـ لأنه معروف في البلاد الأمازيغية و هو الأصل ،هذا تاريخيا ولغويا، ويعني ان هذه القضية ما تطرحش مشكل كبير في الأوراس .

-الجواب الثالث على السيد مصطفى العداق من المغرب الشقيق وهو طرح سؤال حول الإختلافات اللغوية الموجودة في الأوراس انا قلت بلي ماكاش اختلافات جوهرية كبيرة لأن اللغة الشاوية منسجمة ما عدا بعض الفرقاات التي ذكرتها بين الشرق والغرب نظرا لأنتساع المنطقة من جهة و نظرا للمؤثرات اللغوية من جهة اخرى . في La spirantisation ما يخص فهي موجودة أيضا في الأوراس ،في المصوتات التي ذكرتها "الـ هـ ولكن ما هيش بالكثرة الموجودة في القبائل وأنا ذكرت امثلة عن المصوتات الموجودة عندنا في الأوراس و الموجودة في القبائل ،هذا ودرت فرق ما بين سكان السهول les plaines و سكان الجبال . تكثر بزاف عند سكان الجبال وتقل كلما هبطنا في spirantisation

**Lounaouci Mouloud :** Mon ami Hend, je ne suis pas rattaché à l’université de Tizi-Ouzou depuis bien bien longtemps, ni à l’INALCO depuis bien bien longtemps. Je suis ce qu’on peut appeler un free-lance pour parler le langage des journalistes. Ensuite je voudrais dire à M.Manaa que je suis un très modeste chercheur , très loin des éminents professeurs de linguistique et de socio-linguistique.

Je suis arrivé à la linguistique simplement par le biais de militantisme et simplement par ce biais sinon, j'ai une autre profession, et je dois reconnaître que c'est le premier colloque international que j'avais organisé à Tizi ouzou en 1990, sur des langues maternelles de l'Afrique du Nord, et M. Maougal y était. C'est ce colloque qui a déclenché en moi, qui a fait qu'il y eut ce déclic et c'est comme ça que j'en suis venu à m'intéresser aux questions linguistiques et sociolinguistiques qui étaient très loin de moi avant ce colloque international.

Je reviens maintenant à quelque chose de plus sérieux, le problème de l'enseignement du berbère. Moi je suis convaincu qu'il va être obligatoire, précisément pour les raisons qu'a invoquées Abderrzak. Effectivement, il faut que ça soit attractif, mais aujourd'hui en 2007 on est plus dans le romantisme révolutionnaire comme nous le fûmes à l'époque, et on en parlait ne serait-ce qu'hier avec Maougal. Nous sommes en fait des endurcis du romantisme révolutionnaire : on avait, en rentrant au militantisme- je lui ai rappelé à Lakhdar - fait vœu de pauvreté. Il fallait surtout pas qu'on voit qu'on était riche, sinon on aurait pas été de bons militants. Et je lui disais que j'ai gagné beaucoup d'argent à l'époque : médecin privé ça gagnait beaucoup d'argent et je grillais ça parce que'il fallait pas que ça se voit, sinon c'est pas sérieux : *izac di tamazight- nni*.

Et puis, on est parti comme ça. C'est une tare que nous avons trainée, malheureusement, que ma génération traine encore jusqu'à présent. Les jeunes d'aujourd'hui sont plus pragmatiques. Je vous fais l'anecdote que j'ai racontée à Lakhdar concernant ma fille qui m'a traité précisément de romantique révolutionnaire. Mais les jeunes d'aujourd'hui précisément sont attirés -et c'est leur bon droit- par le confort matériel. Si tamazight ne leur assure pas ce confort matériel; ils ne n'ont que fiche ! Je suis désolé ! j'ai un parler un peu à l'état brut comme ça. Ils n'ont rien à fiche ! ça doit leur rapporter quelque chose. Ma promotion de magister de tamazight en 90, la première promo -et Malika est de ma promotion -je me suis amusé à poser la question à ceux qui s'étaient inscrits avec moi en promotion de magister en tamazight, on n'était pas nombreux, 30 et pour la plupart -ils l'ont dit ouvertement -j'ai fait magister en tamazight parce que je n'ai pas pu m'inscrire dans un autre magister, point.

C'est clair, c'est un refuge, c'est une attente, en attendant mieux ! Et il se trouve que tant mieux pour eux le mieux était dans tamazight précisément, et ils sont restés dans le tamazight ! c'était très bien. Pour dire que cette attraction, c'est précisément ce que j'ai dit dans ma communication, c'est ce capital linguistique dont parlent beaucoup d'entre eux, qui doit absolument se transformer en capital matériel, donc pragmatique. Avouons, aujourd'hui les jeunes chôment, docteur; magister...! الخبز! المسالة خزينة point. Donc, c'est pas la peine de se casser trop la tête, ça nourrit c'est bon, ça ne nourrit pas c'est pas la peine ! tamazight doit être obligatoire, parce que si l'enseignement de tamazight est obligatoire ça oblige l'Etat à donner du boulot à tous ces diplômés en tamazight. Maintenant effectivement là où la demande sociale n'existe pas, autrement dit, dans les régions non berbérophones je vais peut-être diverger un peu avec notre ami, est-ce que c'est intéressant de démarrer des conflits inutiles ? quand quelqu'un vous dit je ne veux pas étudier tamazight dans une région non berbérophone ; est-ce que ça vaut la peine de s'échiner à l'obliger au risque de démarrer de nouveaux conflits. Ils y arriveront probablement, il faut peut-être leur laisser le temps de comprendre que l'histoire de ce pays est une histoire millénaire parce que jusque là ils ont été modelés et formatés- pour parler informatique -et on ne peut pas leur faire comprendre que tamazight est une langue pour tous les Algériens et Nord Africains plus exactement. Bon, mais les régions où il ya une demande sociale à mon avis, on ne peut pas faire l'économie d'un enseignement obligatoire. C'est un point de vue bien sûr, tout simplement. C'est vrai que je suis d'accord ; je ne sais pas quel intervenant a parlé -c'est M. Manaa -de « n'importe qui enseigne n'importe quoi ». On l'a vécu et on continue de le vivre, pour beaucoup malheureusement. Mais là aussi ce matin on discutait avec le ministre à batton rompu, c'est vrai, sauf qu'il appartient à l'Etat de les former, je me rappelais la France avant la première guerre mondiale, après mon ami m'a dit attends on peut même en parler ici et c'est tout récent avec les professeurs d'arabe de 1962 et vous en avez parlé d'ailleurs, c'est un peu pareil, oui la France après la première guerre mondiale : il manquait des enseignants, ils ont pris des gens qui avaient le certificat d'étude primaire élémentaire CEPE, ils les ont mis comme enseignants, sauf que là bas, il y a quand même des gens qui réfléchissent sur le long cours, ils les formaient au fur et à mesure. On a dissous le corps des moniteurs dès qu'ils ont réussi à créer le corps des instituteurs, sauf qu'ils ont gardé leurs moniteurs : Ce sont leur moniteurs qui sont devenus instituteurs, puis instituteurs par la formation. Là on l'a pas fait parce qu'on a oublié de le faire ou parce qu'on n'a pas voulu le faire, et je penche plutôt pour la deuxième option parce qu'il est difficile de demander à quelqu'un dont on a besoin de bosser, et lui dire un jour maintenant on a des gens plus compétents ; toi au repos ! cela est humainement impossible ; c'est pas tolérable.

La volonté politique, effectivement existe aussi en nous, moi je voudrais dire tout simplement qu'effectivement en kabyle il ya un proverbe qui dit ; *tenna-yas teslent i tgelzimt :teqqarbed iyi ;tenna-yas tgelzimt :Afus seg-m* »

Je traduis: *le fresne dit à la hache tu m'as fait mal ! La hache lui répond : « oui mais le manche vient de toi »*

C'est clair, toujours les plus anti-berbéristes sont d'abord des Berbères.

Et vous en avez un très bon exemple dans le pays chaoui, je tairai le nom, il est excellent, surtout ne pas donner son nom et lui faire de la publicité. Et nous savons aussi, que les choses soient claires, oui effectivement, mais là encore ça peut s'expliquer dans l'auto dévalorisation, on a tellement travaillé sur des siècles et cette auto dévalorisation se

transmet d'une manière intergénérationnelle que le résultat est quand même là ; à la limite on regrette d'être nés berbères à certains moments il ya des gens qui regrettent d'être nés berbères : ya rebbi pourquoi ?!

Globalement c'est comme cela . Maintenant il y a le problème des dialectes, la normalisation ou l'interdialectal. Je reviens à notre ami très dynamique parce que je le rencontre à chaque fois qu'il y a un colloque ; le risque que les langues en 2 ou 3 générations s'autonomisent tellement qu'elles deviennent des langues pleines . Pourquoi pas, l'horizontalité n'existant pas, soit il y a une qui émerge et qui les écrase toutes et c'est tant mieux, soit elles évoluent toutes en même temps, comme le français qui est une langue romane et l'italien, où est le problème cela ne me dérange pas.

**M.Dourari** :Ce n'est pas déjà le cas ?

**M.Lounaouci** :Pour le moment ça ne s'est pas stabilisé mais si cela venait à se stabiliser probablement, je suis allergique à tous ce qui est unique.

**M.Sadi Hocine** :Je profite du fait que le micro passe par moi pour ajouter un mot à ce que vient de dire notre ami Mouloud sur le point de l'attractivité ,l'attraction de l'enseignement de tamazight .Mouloud avec sa franchise coutumière dit que l'attraction c'est l'appat, *d aghrum* ; pas de gain il ne faut pas chercher autre chose.Je suis tout à fait sensible à ce point qui est réaliste, on peut quand même essayer de faire en sorte qu'il y ait autre chose que cet appat de gain à améliorer , maintenant il faut faire une condition sine qua non Abderezzak ! la question se pose parce qu'il y a une réponse immédiate , pourquoi ce critère qualitatif serait –il appliqué uniquement à l'enseignement de tamazight ?Si on devait attendre que les enseignements soient attractifs en Algérie pour les rendre obligatoires, il y aura beaucoup de chômeurs à l'éducation nationale.

**M.Dourari** :Certainement, mais pour les autres langues, on ne nous a pas demandé notre avis !et là, peut- être, notre avis compte.

**M. Quitout** :

Les langues évoquées par notre ami Abderrezak, je reste très hostile quand même à cette vision des choses, je sais que cette pluralité concernant la langue berbère, l'expression « les langues berbères » était évoquée la première fois par GALAND a été comment dirais -je critiquée par CHAKER. Effectivement toutes les données qu'on a actuellement sur le berbère montrent bien qu'il y a une unité historique qui montre très bien qu'il s'agit d'une seule langue et pas de deux langues .Cela dit , c'est vrai qu'il y a un système , il y a des irrégularité concernant les Touareg qui échappent quand même aux autres règles , comme le berbère ,mais je ne sais pas, je reste réfractaire à cette idée jusqu'à preuve du contraire,parce que GALAND l'a évoquée mais il ne l'a pas démontrée; donc je reste très sceptique sur la chose. Pour ce qui est de la standardisation de la haouia , si j'ai bien compris je ne suis pas sûr, donc le T vous me corrigez si je me trompe, c'est le H .

**M.Sadi** : Pas toujours.

**M.Quitout** : Pas toujours ! Voilà donc si on part du principe que la standardisation va se faire à l'intérieur de géolecte, c'est-à-dire le dialecte du chaoui et si -je dis bien - dans le chaouia , il y a le « H » qui remplace le « T » il faut le garder, s'il est majoritairement comme cela il faut le garder dans la standardisation à partir du dialecte chaoui , cela dit il faut le montrer comme tel, l'utiliser comme tel, l'enseigner comme tel, montrer et ne pas oublier de signaler que dans le chaoui c'est comme cela mais ailleurs le touareg ou le kabyle, se dit autrement je pense.CConcernant la question sur l'obligation de la langue berbère, et encore je reste persuadé que l'obligation de l'enseignement de la langue berbère à tout les apprenants est quelque chose de fondamentale parce que sincèrement je ne vois pas pourquoi on obligerait tous les apprenants berbérophones à apprendre l'arabe et on n'obligerait pas tous les arabophones à apprendre le berbère donc je reste quand même convenu que l'obligation pour tous est une règle principielle pour moi voilà merci.

**Nadia Berdous** : C'est vrai qu'avec la lecture des manuels ou des textes écrits tel qu'il est fait dans les CEM, les collèges et les lycées, nous avons remarqué qu'il y a un certain « forcing » -pour revenir au mot que j'ai utilisé- sur l'apprentissage de l'écrit ça veut dire tout ce qui a une dimension culturelle, là on parle pas de romantisme ou autre chose, tout ce qui est valeur culturelle, tout ce qui attire l'élève.Tout ce qui est dimension culturelle, sociologique identitaire, a été évacué dans cette enseignement au profit de l'enseignement de la structure de texte.Par exemple, j'ai un texte qui parle d'un conte que tous les élèves connaissent d'ailleurs ,j'ai fait une expérience avec eux, je leur ai demandé de me raconter une histoire,dans les programmes ça stipule qu'ils doivent produire un écrit, 80% des élèves à qui j'ai donné cette consigne m'ont transcrit un conte, ils ont transcrit ils n'ont pas produit.Ça veut dire qu'ils ont reproduit de mémoire un texte qu'ils ont connu, ça veut dire qu'ils travaillent, ils ont toujours une relation vivace avec le conte. Si on profite de cette relation pour rendre l'enseignement de tamazight attractive on pourrait gagner énormément de choses, car l'attraction peut se faire en parallèle, ou bien, en plus de l'enseignement de tout ce qui est critère ou architecture de texte mais malheureusement l'enseignement de l'écrit tel qu'il se pratique, fait abstraction

de toute dimension affective du texte, ça veut dire que l'élève est là à travailler, c'est comme si on veut former des maçons qui vont construire des textes à caractère un peu précis, un texte narratif, argumentatif et les autres dimensions sont toutes à fait évacuées. Là je vais revenir sur la norme enseignée. Apparemment, j'ai pas bien expliqué, je ne suis pas de celles qui revendiquent la norme, cette norme dans l'enseignement.

Il y a des normes écrites en tamazight et c'est vrai ces dernières années il y a eu l'émergence d'une littérature moderne qui est l'aboutissement d'un processus que j'ai essayé de décrire, un processus d'écriture, il y a l'émergence du roman, il y a l'émergence de la nouvelle qui a ses caractéristiques, qui a ses limites, qui a ses avantages. Mais mon point de vue concernant l'enseignement de tamazight, parce que tamazight a sa vitalité, elle attire beaucoup plus dans l'oral, c'est-à-dire tout ce qui est attractif est dans la littérature orale, on pourrait bien faire profiter cet enseignement de l'oralité qui est toujours vivace. On pense toujours que tout ce qui est oral est toujours du folklore, comme par exemple l'expérience Corse, ils ont fait une expérience sur l'enseignement du corse, ils ont travaillé leur matière, d'enseignement, toute leur matière didactique était tirée dans la littérature orale, or chez nous, on essaye de travailler beaucoup plus avec le texte écrit qui n'a pas vraiment une assise solide dans la littérature kabyle. J'ai parlé du kabyle parce que j'ai travaillé sur le manuel de l'enseignement, et là dans l'enseignement du kabyle j'ai retrouvé parmi les 20 textes, il y a seulement 4 textes de langue chaoui. Malheureusement ou bien heureusement -je ne sais pas- l'enseignement de tamazight se pratique à Tizi-Ouzou, c'est à la grande kabylie qu'il y a une demande de l'enseignement de tamazight, ailleurs il ne se fait pas, donc c'est normal que tout ce qui se fait se fait pour le kabyle, concernant la conception des programmes. Ceux qui sont dans les programmes sont de la région de kabylie, les autres dialectes viennent des autres régions, ils disent qu'on n'a pas d'enseignants et qu'on n'a rien à voir avec cet enseignement, ils viennent pour assister, voir et repartir. Concernant l'examen du BEM, ça était fait de cette manière, ceux qui ont fait l'examen, ceux qui ont préparé l'examen c'est des kabylophones, et les gens qui ont représenté les autres dialectes étaient là pour traduire le texte qui a été prévu comme texte support de l'examen du BEM. Alors c'est pour ça que je parle du kabyle parce que je suis peut-être induite en erreur par le manuel de référence sur lequel j'ai travaillé.

Concernant maintenant votre question, les textes sont plats, oui malheureusement, c'est rare qu'on se retrouve avec un texte riche, c'est vrai qu'à l'oral, les élèves ou bien les étudiants sont forts, ça veut dire quant ils argumentent, ils ont une manière d'argumenter qui vous laisse bouche bée, ils ont une manière de raconter. Maintenant est-ce que c'est l'échec de l'école de l'enseignement des langues en Algérie ? Parce que ce problème ne se rencontre pas seulement en langue kabyle ou bien en tamazight ; il se rencontre même en langue française, alors là c'est un énorme problème, et en arabe, en arabe ils ont quand même un vocabulaire plus riche. En tamazight normalement, on s'est dit puisque c'est leur langue native ils doivent maîtriser en plus la langue, mais là le problème à mon avis c'est le passage du code d'écrit : l'enfant maîtrise sa langue à l'oral, et quand il passe au code de l'écrit il emprunte, le premier code qui lui vient à l'esprit ça veut dire le code de l'écrit de la langue arabe, et là il est bloqué parce que il doit traduire certains concepts, certaines idées et comme le seul code qu'il maîtrise à l'écrit c'est l'arabe ou la langue française, et là il y a un blocage. Il passe par des phrases où il y a des calques ou bien des phrases très simples ou très plates pour transmettre son idée, voilà. J'aimerais bien rajouter un autre point concernant l'attractivité, M. Dourari a parlé de l'attraction de l'enseignement, oui l'obligation, la généralisation de l'enseignement de tamazight, j'aimerais rajouter : il n'y a pas seulement le critère attractif qui pourrait rendre l'enseignement de tamazight porteur. L'enseignement de la langue arabe- langue officielle- n'a jamais été attractif. Je suis issue de l'école fondamentale, j'ai subi la langue arabe au même titre que tous les gens de ma génération, son enseignement n'a jamais été attractif, mais ça n'empêche qu'on la maîtrise, qu'on la parle et qu'on travaille avec, l'enseignement c'est le caractère obligatoire, une généralisation réfléchie parce qu'on doit réfléchir.

La généralisation de la langue tamazight, pourrait donner un statut pour cette langue et pourrait la rendre porteuse d'un espoir ; je vous remercie.

**M.Sadi Hocine** : je m'exprime : aucune volonté, ni de dresser les différentes variétés les unes contre les autres, c'est même pour lui une espèce, pour éviter le terme « dialecte » qui était dévalorisé, mais en tout cas c'est une question de convention. Quand à l'unité qui relie effectivement ces différentes langues, il y en a une : GALAND qui a contesté et qui a écrit des articles qu'ils l'ont montré.

**M.Lounaouci** : il faut éviter les points d'interrogations de toute manière.

**M.Sadi** : Au delà de ça, même son dernier livre où il a repris cet article, il y a un article où il parle de cette unité et un des derniers articles que j'ai lu, en tout cas, et qui est assez vieux, on nous montre que la question qui s'est posée, est-ce que l'écriture libyque est berbère ou pas ? je crois que c'est le premier et le seul d'ailleurs à avoir montré que cette écriture « libyque » est compatible avec la phonologie du berbère actuellement. Après les recoupements lexicaux qui ont été faits sur le problème de la phonologie du libyque, il a montré que l'alphabet libyque de « Dougga » en particulier, était compatible avec la phonologie du berbère. Voilà je passe la parole à M. Maougal.

**M. Maougal** : On dit à certain propos, un peu à la manière, très correcte parce qu'il faut rester dans la correction, mais il y a des choses qui m'interpellent d'autant plus que cette histoire de langue unique, c'est probablement l'un

des vieux mythes les plus solides que la discipline linguistique a eu à revoir et à corriger, je vais vous raconter une anecdote : je venais de débarquer en 1970 en France avec une bourse de troisième cycle pour faire de la linguistique, et je suis allé à l'université de Paris 3 où il y a le département des langues sémitiques, et l'équipe qui travaille dans le domaine chamito-sémitique dispose d'un groupe très étoffé, très important, au cours de David Cohen, je lui ai fait part de mon projet, de travailler sur le parler de la région, c'est-à-dire le parler arabe en territoire chaoui, et je me souviens de cette histoire en me disant que le parler arabe semble être un parler qui découle d'une langue mère, il a failli s'étouffer, il me dit M. Maougal, soyons sérieux !

La mythologie de la langue unique qui a été entretenue depuis très longtemps jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle, avec FABIEN OLIVIER sur la langue hébraïque est une mythologie qui a trompé les linguistes, au point que la société linguistique de Paris a pris une décision d'arrêter un certain nombre d'études sur la recherche sur les origines des langues. Donc il me dit écoutez, il n'y a pas de langue unique au départ, les processus de dialectisation sont des processus qui ont existé nulle part, ce qui existe c'est les processus de cristallisation, c'est différent. Les processus de la cristallisation sont des processus qui permettent de construire- je dis bien -une langue artificielle à partir de la réalité palpable de terrain. La langue artificielle est ce que Dourari a appelé tout à l'heure la langue scolaire, la langue de l'institution parce qu'il faut qu'on s'explique une bonne fois pour toutes, la langue de l'institution est une langue artificielle, et quand on voit, on étudie le domaine arabophone, on se rend compte qu'effectivement, la meilleure illustration d'une langue artificielle c'est la langue des institutions, celle qui est enseignée dans les écoles et dans les universités.

J'ai été confronté à cette réalité, j'ai fait ma première enquête linguistique et sociolinguistique, exactement en mars, avril et mai 1966, en suivant un géographe qui s'appelle Marc Cote, que je promenais dans le pays de mes ancêtres. Il venait d'arriver comme enseignant de géographie à l'université de Constantine, à cette époque j'étais avec lui là-bas, et c'est à ce moment là que j'ai pris conscience, à partir du terrain que les variations linguistiques ont une richesse, et sont un terrain qui permet de comprendre les connexions et non pas qui sert à établir les dispersions parce que ces connexions assurent l'intercompréhension. A se moment là j'ai essayé de voir comment les linguistes, on été confrontés au terrain, je passe sur les détails. Les gens comme **Basset, Cantineau**, comme **Marsais**, sont des linguistes qui ont fait le terrain qui leur a appris la linguistique, or je me suis rendu compte en revenant en Algérie en 1986, après une longue période n'est-ce pas Hend ? je me suis rendu compte que la linguistique en Algérie n'est pas une linguistique de terrain, que la plupart des linguistes retraitent à partir de textes, ils étudient les textes, et le problème qu'a soulevé Berdous tout à l'heure est tout à fait réel, parce que les textes sont de plusieurs natures, si vous prenez les textes qui ont été traduits, qui ont été récoltés par les ethnographes ou ethnologues, ce sont des textes réels ; à partir de là, on peut induire un type de fonctionnement de la langue, est-ce que c'est avec ces textes que vous allez construire une langue artificielle ? non, ce sont des textes documentaires, ce sont des textes qui vous donnent un état d'une langue à un moment donné.

Mais dans la langue artificielle, vous ne pouvez pas vous prévaloir de cette mobilité temporaire de la langue, il faut un état fixe, sinon, on n'avance plus, ce n'est pas possible, et je reviens aux interventions de mes collègues, je commence avec M. Med Salah Ounissi, je lui rends hommage parce qu'à mes yeux, il a fait ce qu'un véritable linguiste fait, même si lui ne se prévaut pas du label académique et universitaire, il fait du terrain, il récolte, il est en confrontation du réel avec les matériaux bruts. Les propos qu'il nous a apportés sur les différenciations m'incitent à vous poser une question : est-ce que sa façon d'avoir présenté les deux blocs de l'Aures continue la remarque qui a été faite par le linguiste Masqueray, est-ce que Masqueray qui a étudié les Aures et qui dit qu'il y a deux variations nées d'une langue unique qui était la langue de Massinissa. La langue de Massinissa, supposée de Massinissa, parce qu'on ne sait pas ce qu'il parlait, il n'a pas pensé à nous, ses descendants, il n'a pas transcrit sa langue que ce soit avec le caractère Latin ou grec, ce que nous savons de Massinissa c'est que sa langue artificielle c'était le punique qu'il maîtrisait, c'était le latin, et c'était le grec, c'était un homme d'une culture extraordinaire, mais nous n'avons aucune idée de l'état de langue ou de la Numidie du temps de Massinissa, et je défie quiconque de le savoir avec précision.

Ce sont des inscriptions Hocine, c'est-à-dire avec un effort de normalisation, et oui c'est ça !! il faut tenir compte de ça, c'est pour ça que je passe à mon ami Mouloud, avec mon ami Mouloud qu'enfin vient le pragmatisme, tu as évolué dans le pragmatisme parce que tu as dit que nous avons tourné la page du romantisme révolutionnaire, que nous avons partagé...

**M.Mouloud Lounaouci** : c'est l'âge !!!!

**MAOUGAL** : Non c'est pas l'âge, c'est la sagesse, tu es devenu sage et moi je suis resté fou. Donc dans cette histoire de pragmatisme moi je partage avec toi fondamentalement ce que tu as dit et surtout ce réflexe horrible de revenir à ce que Bordieu a appelé le communisme linguistique, c'est-à-dire la langue unique ; Bourdieu dans un de ces textes de 1967 dans la revue des axes de la recherche, a traité de ce problème. Ils ont dit y en a marre des mythologies, la langue est un fait social, la société est diversifiée, elle est traversée par les courants des multiples mouvements, elle est vivante, et comme tu disais tout à l'heure à B. Benbouzid que j'aime bien par ailleurs, même si je ne partage aucune de ses idées.

Toi tu lui disais tout à l'heure : monsieur le ministre, la langue, ce sont les locuteurs qui la font, le linguiste conséquent ne peut qu'être d'accord avec toi, et ça c'est important, pour qu'on se pénètre de cette idée, il faut en finir avec la mythologie. La conséquence nous permet de passer au troisième point : j'étais très sensible à l'argumentation

de notre collègue Michel Quitout, mais revenir au réflexe de dire : il faut unifier par la décision politique d'imposer un enseignement commun à tout le monde. Revenant précisément au réflexe jacobin, peut être que le jacobinisme n'est pas le propre de nos voisins qui sont dans une autre logique, mais ce qui a fait le drame de notre pays depuis notre indépendance, c'est qu'il y a bien un système politique et culturel que nous avons reconduit de la période coloniale, c'est le jacobinisme outrancier et moi ça me sort par les pores de la peau, alors je préfère la diversité encore une fois plutôt que cette uniformité qui est tout à fait artificielle, et si je vais à la diversité, parce qu'en tant que linguiste conséquent, je considère que la langue c'est d'abord un usage vivant, c'est pas moi qui le dit c'est Saussure, et on oublie souvent que dans ce vieux bouquin de Saussure de 1909 il y a encore des vérités. La dernière fois que moi et Dourari avons eu l'outrecuidance de rappeler à un, paraît-il, éminent linguiste français, il a juré de ne plus revenir en Algérie. T-hakamna màah !!! Alors il nous dit oh !! Pourquoi vous revenez à Saussure, je lui dis oui monsieur mais, dans le livre de Saussure il y a des choses peut être qui vous ont échappées.

Je finis avec l'intervention de Berdous, je crois que les problèmes que tu poses sont très réels sauf, que dans la stricte observance des règles de la didactique et de la pédagogie, il faut quand même établir une différence essentielle entre ce qu'on appelle un texte réel, un texte naturellement lié à une récolte in vivo, c'est le travail des ethnographes et un texte qui est destiné à une autre fonction. Quand les ethnographes ont fait les textes et les ont récoltés, leur fonction c'était de donner des informations sur les modes de vie, les modes de pensées des populations, ils n'étaient pas linguistes. « Mercier » qui a étudié le Chaouïa n'était pas linguiste, mais capitaine de l'armée française. Les gens qui ont décrit le parler touareg ne sont pas des linguistes, c'était des ethnographes ou des ethnologues mais que nous nous servions de ces textes là pour établir des textes qui vont normer un niveau de langue, parce que le niveau artificiel n'est qu'un niveau, il faut qu'on se pénètre de cette idée et quand on se pénétrera de cette idée, on fera la différence entre ce qui est linguistiquement, institutionnellement acceptable, et c'est la langue abstraite, la langue artificielle dont on a besoin pour asseoir un enseignement, et qui ne doit pas du tout faire occulter et disparaître la réalité des langues, qui sont d'abord des usages vivants et sociaux, et je vous remercie tous les quatre.

**Karima Ait Meziane** : Je pose juste une question ou une remarque à Nadia Berdous, sur le choix du support d'enseignement, alors vous avez bien dit que les programmes en général, sont choisis par des kabylophones, parce que la forte demande de l'enseignement de la langue tamazight c'est chez les kabyles, mais puisque vous dites que c'est les kabyles eux-mêmes qui choisissent ces textes, enfin ces supports ou ces manuels, comment ça se fait qu'ils ont choisi deux textes comme vous avez dit tout à l'heure 4 sur 20, mais 2 sur 12 ? Comment ça se fait qu'ils ont choisi les textes des autres variétés et non pas de la variété kabyle, qui est plus demandée ? et qui impose ces choix des textes ?

**M.Maougal** : Pour continuer dans le même sens, parce que la question de Karima me rappelle une chose que je voulais dire. Nadia a dit tout à l'heure que sur les 12 textes, je crois il y en a 2 qui sont des textes authentiques proposés et présentés par des kabyles, et j'ai cru comprendre que les autres textes étaient des textes traduits, c'est ça !! Il est évident que du point de vue des règles élémentaires des fonctionnements didactiques, on ne peut pas et on ne doit pas enseigner une langue naturelle à des natifs à partir des textes traduits, c'est une chose qui me paraît absolument aberrante. C'est les rudiments de l'intrus, c'est pas possible, c'est pour ça que, qui a proposé ces textes là ? ils ont été traduits à partir de quoi ? moi quand je lis Leon Tolstoy, *Guerre et Paix* en français, je ne peux pas le penser en russe, il a été pensé en russe, mais moi je le consomme en français, et je suis sûr qu'il y a une perte énorme de sens ou de sensibilisation à la forme basique du texte écrit par Léon Tolstoy, ça c'est des problèmes, je suis heureux que Karima ait fait cette remarque, parce qu'effectivement nous sommes au cœur d'un certain nombre de problèmes extrêmement sensibles.

**M.Dourari** : Que faut-il faire alors précisément ? Puisque les langues berbères aujourd'hui n'ont pas de tradition d'écriture, c'est-à-dire il n'existe pas de texte authentique écrit d'auteurs soit en kabyle, en chaoui ou autre, et on est obligé d'enseigner, donc on a besoin en réalité de textes !! et même de typologie qu'a soulevée Nadia. Je reviens très rapidement sur le débat que j'avais essayé de lancer, parce que il m'intéresse, c'est un peu normal, à partir de cette réflexion précisément, alors on est- au niveau de la didactique de l'écrit-on est absolument dans l'artificiel, on construit des textes, on traduit mais ce ne sont pas de bons traducteurs généralement qui traduisent, là j'allais dire on désosse le texte, il n'est plus un texte qui a un peu de caractère poétique, un peu de rhétorique, un peu d'argumentation, tout est pratiquement artificiel et on ne sait pas véritablement, si on est en train de faire quelque chose pour ces langues là, je fais le lien avec ce qui s'est passé par exemple avec la langue arabe, la langue arabe, la norme grammaticale qui a été enseignée et je mets dans la grammaire ce que Chomsky met dedans, c'est-à-dire tout le mécanisme générateur de la langue, c'est le 8<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> siècle au maximum, c'est les normes du 8<sup>ème</sup> siècle et du 9<sup>ème</sup> qui font autorité jusqu'à aujourd'hui, qui font loi, et ça, qui sait qui peut aujourd'hui démontrer que la langue arabe scolaire encore une fois, donc institutionnelle, est cette langue là du huitième et neuvième siècle ? donc effectivement la langue arabe n'est pas attractive par le fait des méthodes seulement mais aussi par le fait des contenus pédagogiques, par le fait du rapport éventuellement avec la modernité que nous vivons et que les jeunes vivent aujourd'hui, elle est attractive par le fait qu'elle est la langue du pain, alors là je reviens à la "مسألة خبزية", la langue arabe est efficacement "مسألة خبزية" parce que vous pouvez faire juriste, et vous pouvez être dans l'administration, parce que vous maîtrisez la langue arabe, vous pouvez être ceci et cela...etc.

**Nadia Berdous** : En plus coefficient 5 !!!!

**M.Dourari** : Bon, ça c'est de la répression, il faut appeler un chat un chat, parce que si on rentre dans les détails on n'en finit pas, mais la réflexion est absolument juste, est-ce que ça a amélioré le rapport de l'apprenant à la langue arabe ? moi je vous dis non !! j'ai enseigné l'arabe pendant 10 ans et je sais ce que c'est ; makach menha !!! il n'y a pas d'attractivité pour la langue arabe, de ce point de vue là, et ça n'a pas non plus poussé les grammairiens, ou les linguistes arabisants aujourd'hui à produire d'autres normes linguistiques pour la langue arabe actuelle, il n'y a pas de modernisation dans la langue arabe, il n'y a pas de dictionnaire moderne en langue arabe, et bien évidemment on se complait dans une paresse, j'allais dire, historique...

**M.Mohand Akli Salhi** : Je commence par la communication de Nadia Berdous. Il me semble que traiter seulement des manuels de deuxième année est très insuffisant, pourquoi ? parce que tout simplement, au niveau de la 2<sup>ème</sup> année, on amorce juste l'enseignement du narratif, et dans cet enseignement du narratif qui est repris en 2<sup>ème</sup> année, et très très développé qu'en 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année, je pense que les résultats que nous propose Nadia sont relativisés, ça d'un côté, de l'autre, tu parles d'un écrit forcé, oui j'aimerais bien avoir des exemples, les exemples où ils sont forcés ? à quel niveau ? Au niveau syntaxique ? au niveau de la langue ? au niveau lexical ? Est-ce que c'est au niveau textuel ? C'est-à-dire au niveau de la progression de la narration, au niveau de présentation des personnages ? au niveau de la construction syntaxique, stylistique, les réseaux isotopiques...etc., comme ça j'aurai, en tant qu'observateur, en tant que lecteur aussi, quelque chose de précis, voilà, ce texte est forcé parce que... !!! parce que ce que j'observe n'existe pas dans la langue quotidienne, n'existe pas par exemple dans le conte populaire, les contes que nos grand mères nous racontaient, ça deuxièmement !!! troisièmement dans ma tête d'après mes lectures, il y a toujours une différence entre l'oral et l'écrit, et quand on passe à l'acte d'enseigner une langue, on ne produit pas exactement de l'oral et plus ou moins je mets le thème « retravailler » à l'école l'oral, et « retravailler », si on s'amuse à enseigner le conte écrit tel que collecté, il y a beaucoup de répétitions, les réseaux isotopiques sont autres qu'au niveau de l'écrit, les jeux d'anaphore obéissent à une logique de l'oralité, « retravailler » un peu le conte ou le texte au niveau de l'écrit, ces problèmes d'enseignement, ces choix du texte, c'est vrai que si j'ai bien suivi j'ai fait le même comptage à la 2<sup>ème</sup> année, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année, il y a seulement 2 textes kabyles, ce qu'on appelle les textes kabyles, il y a un point d'interrogation dans ma tête, qu'est-ce qu'on entend par texte kabyle ?

Est-ce que le texte traduit n'est pas kabyle ? s'il n'est pas pourquoi ? si il l'est, il doit obéir à des règles, il est précis sur certains points et il n'est pas précis sur d'autres, j'ai entendu aussi dans la salle, texte authentique, texte artificiel. On a reçu un enseignement de la langue française, de langue arabe ; et tous les enseignements sont tenus de cette manière, Beckett qu'on le fasse dans une classe de français en France ou en Suisse, parce que c'est un texte authentique naturel ou artificiel, pourquoi il est artificiel, parce qu'il est écrit par un auteur, il est écrit dans cette langue...etc. , pourquoi on prend Beckett comme texte authentique et on ne prend pas Mezdad pour texte authentique, on prend pas **Zenia**, on prend pas les autres ...etc., je me pose cette question, où est l'authenticité ? où est l'artificiel ? il me semble que pour répondre à cette question il faut étudier un contexte bien précis, dégager les spécificités de l'oral, les spécificités de l'écrit, les éventuelles influences de la langue arabe ou la langue française. Tu cites Abrous. Abrous c'est limitée à étudier quelques phrases, R. **Alliche et S. Saadi**.

Si on se limite seulement à l'aspect syntaxique, c'est vrai qu'il y a des structures syntaxiques propres à la langue française, notamment pour la première génération d'écrivains, donc je pense essentiellement à Saadi, à Mezdad, Alliche, c'est un niveau suffisant pour nous permettre de dire que là il est forcé, je pense que sur le plan méthodologique, on doit analyser des corpus bien précis, dégager des niveaux d'inventions d'autres langues, à quel moment, à quel lieu, et comment ? éventuellement pourquoi ? est-ce qu'on peut prendre ce texte, l'enseigner tel quel, le retravailler et indiquer le travail effectué sur le texte pour pouvoir... il y a quelque chose qui nous dérange surtout les résultats, je ne me mets pas en question ce que tu dis, mais je pense que ce que tu affirmes pourrait bien être développé, argumenté, s'il est pris en considération dans un tout, c'est-à-dire prendre la 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année, je sais bien qu'on avait à discuter plusieurs fois, que j'ai choisi la 3<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> parce qu'au niveau de la 2<sup>ème</sup> année il n'y avait pas vraiment un enseignement du narratif très déclaré, on reprend les éléments de 2<sup>ème</sup> année on les développe aussi bien en 3<sup>ème</sup> qu'en 4<sup>ème</sup> année, et je passe à un autre point, le point de la polynomie, qui renvoie directement à l'histoire une langue berbère ou des langues berbères. Je pense qu'au plan scientifique ; il y a d'un côté des mythes, et un militant doit assumer la diffusion de ce mythe, à un certain moment mais actuellement il s'agit bien des langues berbères au pluriel. Il y a des choses qui rapprochent ces langues, il est plus facile de soutenir le rapprochement entre le kabyle et le chaoui voire même le rifin au Maroc, entre le kabyle et le mozabite, il n'y a pas d'intercompréhension, et si il n'y a pas d'intercompréhension la langue cesse d'être une langue, elle devient une langue voisine, une langue à part entière, une langue entre guillemets de la même famille, et je ne crois pas qu'à un certain moment de l'histoire il y avait une langue berbère, il y avait plusieurs langues berbères, seulement l'histoire a fait ce qu'elle a fait.

Au niveau de la conception polynomique, au niveau de l'enseignement, moi je constate que déjà on commence à le prendre en considération dans les manuels, mon argument est le suivant : au niveau des manuels de kabyle on utilise essentiellement le kabyle, je dis bien essentiellement le kabyle, quand Nadia dit qu'il y a des textes, si j'ai bien noté 4



textes, il y a 4 textes des autres dialectes essentiellement du chaoui et du mozabite, les concepteurs de ces manuels travaillent à partir et dans la variante kabyle, ça c'est déjà un choix, donc ils savent pertinemment qu'ils ne peuvent pas construire une langue faite d'un assemblage, un ensemble de variantes, ils ne peuvent pas, ils n'ont pas les compétences, ils ne l'auront jamais. En tout cas s'ils ont cette conception donc, à un certain moment, on va introduire une langue incompréhensible dans le monde, ils partent d'une variante et ils élaborent, mais ils ont dans la tête que l'aménagement, l'enseignement doit ce faire à base des variations mais intégrer quelques éléments des autres dialectes, des textes, des mots, des phrases, des choses, c'est vrai que personnellement je suis dérangé quand je trouve un connecteur mozabite au lieu d'un connecteur kabyle, je comprends cette réaction, je peux analyser cette réaction, cet usage, mais il me semble que déjà l'idée de la polynomie est déjà engagée, il s'agit maintenant de l'encadrer de la préciser, de dire en quoi elle consiste exactement, concrètement cet enseignement polynomique, il est plus facile, c'est une chose que j'ai constaté, de visu, à Akbou ma ville natale, il y a un enseignant *assabli*, il enseigne tamazight à Akbou, il enseigne la variante du manuel qui a un kabyle que je peux qualifier de moyen, lui même il est dérangé, il ne comprend pas certaines choses, pourquoi ? parce qu'il les réalise pas dans son propre parler, il est plus facile d'enseigner avec le manuel dans la Kabylie à l'exception de la Kabylie extrême orientale où le manuel peut constituer véritablement une agression, une agression symbolique, pourquoi ? parce que la langue, le parler des *i-sabliyen* est plutôt plus proche du chaoui, que du kabyle, à tel point qu'on ne se comprend pas.

Si on se rend compte, c'est eux qui pratiquent l'hypercorrection, c'est eux qui se mettent à parler comme nous, ils ne disent plus *ur... ari* ou *ula*, ils disent *ur...-ara* (N. Editeur : concernant la forme négative). De ce point de vue il réalise le 2<sup>ème</sup> segment de la négation, ça peut constituer une agression, il est plus facile de demander à un chaoui. Il y a une amorce aussi d'un enseignement polynomique, mais je dois avouer qu'il n'y a pas une stratégie d'inscrire cette vision, cette conception dans un cadre précis. Maintenant pour quoi les manuels utilisés sont des manuels kabyles, la réalité est là, au niveau du ministère, il y a création de groupes spécialisés de discipline, et que c'est la variante kabyle qui travaille, pourquoi la variation kabyle qui travaille, parce que cette derrière il y a une demande sociale et qu'au niveau du chaoui, *ulac* au niveau du mozabite *ulac*, certains se contentent de traduire, traduire le texte du kabyle au chaoui et au mozabite, il y a comment dirais-je, une volonté de faire quelque chose, mais au niveau de l'interprétation, au niveau de l'évaluation, au niveau de l'analyse, on s'empresse pour dire des choses qui ne sont pas, à mon sens fondées, en tout cas au niveau de la règle, et je vous remercie.

**M.Maougal** : Est ce qu'il faut lever peut être une équivoque quand on parle de demander de serrer les concepts et de les définir, artificiel par rapport à quoi ? par rapport au contenu par exemple, j'ai donné tout à l'heure l'exemple de ma lecture de « guerre et paix » de Tolstoï en langue française, si je juge que « guerre et paix » qui a été écrit en russe en 19<sup>ème</sup> siècle ; la langue russe du 19<sup>ème</sup> siècle dans laquelle a écrit Tolstoï est -elle même artificielle par rapport aux multiples usages du russe, c'est ça le problème, il a utilisé une langue d'institution, je vais être plus clair, Najib Mahfoud -pour parler de lui- dans les années 40,50, truffait ses ouvrages -qui sont très beaux-d'égyptianisme, beaucoup d'expressions sont empruntées de la langue arabe égyptienne, et j'insiste sur la langue arabe égyptienne parce que c'est de l'arabe, mais elle a une coloration typiquement liée à la société égyptienne, même dans la construction des figures rhétoriques, de la manière de rendre l'ironie dans, la manière de construire l'humour, dans le style, quand on lui a posé la question ; quand Djamel Ghitani a fait un entretien avec lui, pratiquement le lendemain de l'obtention du prix Nobel, il lui a dit quelle est votre position, vous qui pendant les années 40 et 50 demandiez aux gens d'écrire une langue accessible à la masse ? il a dit : oui, c'était ma période populiste, je voulais être lu par la grande majorité des gens. Il était révolutionnaire romantique, comme vous Mouloud !! et donc je me suis rendu à l'évidence avec le temps que l'écrasante majorité du peuple égyptien ne lisait pas, et donc je me suis rendu à l'évidence, si j'ai à écrire, je vais écrire dans une langue académique accessible aux gens qui lisent, voilà ce qu'on appelle une langue artificielle, et la langue artificielle c'est celle dont on dispose dans l'institution c'est-à-dire elle est débarrassée de toutes les substances qui marquent la particularité régionale ou la particularité locale, il faut qu'elle soit comprise. Il voulait écrire un livre arabe qui peut être lu par tous où la langue de l'enseignement ou la langue de l'université c'est cette langue artificielle neutralisée. Qu'est-ce que le document authentique ? Le document authentique : premier cas de figure, il ne faut pas que ce soit un document traduit, c'est la première exigence en matière de didactique, on n'enseigne pas une langue à partir d'un document traduit, c'est ce que j'ai appris, peut-être que les choses ont évolué depuis, et c'est ce que j'ai enseigné. Maintenant, l'autre document authentique, celui qui a été prélevé, à quelle fin il a été prélevé ? Je ne sais pas si tu étais présent ce jour là à Tizi Ouzou, quand on m'a demandé de faire partie d'un jury dans le département de Tamazight pour la soutenance d'un magistère, que tu connais sans doute. J'ai accepté de faire partie dans son jury en tant que généraliste de linguistique, je ne suis pas un spécialiste de Tamazight, je suis plus rompu à discuter des questions culturelles, que des questions pointues de la linguistique de tamazight. Quand on est venu, je lui est posé la question : sur quoi tu as travaillé, parce que j'ai l'impression que tu as travaillé sur des textes qui ont été ramassés par Mercier. Il m'a dit oui. Je lui ai dit où as-tu appris la linguistique ? si tu fais un travail sur la linguistique d'un parler, il faut d'abord que tu nous situes la date, tu me donnes des dates se parler, quand ?

Mercier a fait le travail à la moitié de 1865, corrigez moi si je me trompe. Je lui est dit tu t'appuies sur un document considéré authentique de 1865, parce qu'on lui a dit à Tizi Ouzou, il faut que tu travailles sur un document considéré authentique. Le malheur c'est qu'il a cherché ce qu'il y a de plus authentique, il a cherché le travail d'un ethnographe qui a pris des textes qu'il a transcrits avec les méthodes de l'époque, c'est-à-dire, la phonologie n'existant pas, je ne

t'apprends rien, il est né en 1924, le siècle de prague, donc c'est une transcription, tout à fait approximative 1<sup>ère</sup> erreur fondamentale, 2<sup>ème</sup> erreur, il travaille sur un texte qui date de 1865, pour l'avancer comme étant une description actuelle, ça ne marche plus, il y a quelque chose qui ne marche plus, et c'est là qu'on est obligé de serrer les concepts quand on parle du document authentique et du document artificiel. Ce que je disais tout à l'heure, le drame c'est que pourquoi aujourd'hui la tendance générale en linguistique à la facilité, par paresse comme dit Dourari -et je suis d'accord avec lui- par déconfiture même, nous allons plus vers une linguistique discursive, une linguistique descriptive et c'est ça le drame ! c'est ça le drame parce que ce sont des échappatoires. Par contre ce que je constate moi et vous le voyez même à travers certains membres de télé chez nos voisins d'en face, ce continent qui travaille, vous avez des gens qui prennent ça par là, et partent dans la brousse, et ils récoltent, ils travaillent et font du terrain, et nous on fait de la linguistique en consultant des textes artificiels dans les bouquins. Nos collègues arabophones en Algérie et en particulier au département d'Alger, parce que ça me fait pleurer, un linguiste que je ne citerai pas crie sur tous les toits qu'il a inventé une méthode particulière, une méthode historique, la méthode néokhalilienne, Abderrezak sait de quoi je parle .

**M.Lounaouici** : La méthode néokhalilienne !!?

**M.Maougal** : Tu sais qu'Al-Khalil bnou Ahmed est toujours valable à l'Université d'Alger en 2007, c'est ça !!! hier encore il pérerait justement ... parce qu'on est en train d'entrer dans une discussion qui est quand même intéressante, fin décembre un colloque qui est vraiment intéressant, franchement sur la traduction ou l'adaptation, alors voilà, ça me rappelle une discussion très animée que j'ai eu avec un auteur de tamazight de Bejaia, pour ne pas le citer, il me dit moi j'ai traduit, « gheissan keanafani » en kabyle, j'ai traduit Nizar Kebbani en kabyle, et je lui ai dit monsieur, est ce que vous avez lu au moins une seule fois le génie de la langue kabyle, en matière de rhétorique, en matière de figure de style, comment marche la métaphore ? il m'a dit : ah non !!!

**M.Dourari** : Mais monsieur, vous faites des traductions de textes qui sont hautement symboliques, qui sont écrits dans un style quand même très particulier, vous les transposez dans une langue que vous maîtrisez d'une manière intuitive, native, vous êtes né dans la langue kabyle, vous ne la connaissez pas, vous ne connaissez pas ses procédés rhétoriques, vous ne connaissez pas ses ressources linguistiques, comment voulez-vous que ça marche, et je pose encore une fois ce problème de la paresse intellectuelle, et j'ai refusé la soutenance de certains magistères au département berbère de Tizi Ouzou en littérature à cause de ce type d'habitudes. Il y a des gens qui viennent comme ça, et disent oui moi je traduis, tu traduis oui, mais comment tu traduis ? tu ne connais pas la langue, comment tu vas la traduire, tu n'en as pas une connaissance scientifique, c'est ça qui pose problème, et aujourd'hui on ose enseigner des typologies textuelles de berbère sans jamais avoir réfléchi si ces typologies existent véritablement, si elles ont été tirées à partir de l'analyse de textes existants, parce que dans le texte narratif, dans le conte, il y a de l'argumentation, dans le conte il y a de la description, est-ce qu'on a exploité ces procédés, est-ce qu'on n'est pas en panne véritable d'analyse de cette langue avant de commencer à dire, on est capable de faire ceci ou cela, je pense qu'il est intéressant d'attirer l'attention de l'ensemble des gens qui travaillent dans ce domaine pour revenir à des attitudes beaucoup plus modestes à l'égard de la langue, et être dans une attitude descriptive de la langue, comment fonctionne la langue, comment elle était avant...

**Les Reponses Des Intervenants** :

**M.Lounaouici** : J'ai eu à lire des textes en tamazight, en kabyle, je vous assure, je vous l'avoue que je les ai lu plus parce qu'il fallait que je les lise que par plaisir, autant je lis un roman d'un écrivain français puisque malheureusement c'est la seule langue étrangère que je maîtrise, c'est pour moi une corvée de lire ce qui est écrit en tamazight, je le fais par obligation, je ne sens rien dans le texte, ça ne m'accroche pas, je vais utiliser la phrase de Nadia Berdous, c'est plat ! c'est figé, on ne sent pas l'émotion, il n'y a rien, il n'y a pas de sentiments, c'est une langue mécanique, structurée de manière robotique, et ça ne me prend pas les tripes, pourquoi ? simplement parce qu'on a tendance à écrire sans puiser dans les références culturelles de la région, c'est-à-dire de la langue réellement, ce qu'on pourrait bien écrire, mais pour bien écrire il faut se mettre dans la peau d'un kabyle, si on se met dans une autre peau, on peut pas écrire un roman en kabyle, il faut être sérieux. L'imaginaire culturel change, et on est obligé d'en tenir compte de l'imaginaire culturel, il doit avoir également des significations liées à la culture et la société, le texte doit refléter un certain nombre de significations, on ne s'amuse pas à dire à une belle femme, tu as un faciès lunaire, pour lui dire «tesid-udem-im d'agur», c'est l'inverse, faciès lunaire ça veut dire qu'elle est moche, et «tes3id udem-im d'agur» ça veut dire qu'elle est belle, on est dans deux univers différents et là malheureusement on a du texte, c'est pour ça que moi l'authenticité, l'artificiel, je le cite là dans l'authenticité c'est ce qui reflète la culture locale, des locuteurs, l'artificiel c'est ce qui est pris dans une autre culture et qu'on transpose comme ça mécaniquement, voilà en gros ce que je voulais dire sans plus. merci

**Nadia Berdous** : On m'a chargée de questions à plusieurs reprises, je vais commencer et faire un enchaînement par M.Salhi, M.Dourari, après Karima, j'ai travaillé avec la 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année, j'ai travaillé tous les programmes, mais ça veut dire que dans cette communication je me suis basée sur la 2<sup>ème</sup> année pour un choix pour des objectifs bien précis, qu'on pourrait discuter après, là pourquoi j'ai dit que c'est forcé, c'est forcé pour deux

raisons. La première c'est pour les choix opérés, je n'ai porté aucun jugement dans mon intervention, j'ai seulement discuté les choix opérés par le GSD, le groupe spécialisé de discipline de la didactique de tamazight, et tu sais très bien que j'en ai fait partie un certain temps, et tout ce que je dis là me concerne de près. Cela veut dire je faisais partie de cette commission à un certain temps, c'est vrai après je me suis retirée; les textes pourquoi j'ai dit forcés alors ? parce qu'il y a eu enseignement de la typologie du texte et là je rejoins M. Dourari; il se peut que tamazight, je n'ai pas fait une étude descriptive de la langue ou bien des textes, des genres, on est confronté à la problématique des genres, est-ce que les textes en kabyle, et est-ce que la littérature kabyle présentent la même architecture que les autres textes, que les autres littératures ? Là on travaille avec la typologie du texte, on travaille beaucoup plus l'ouvrage de Jean Michel Adam, pour être plus claire, et là on se retrouve à construire des textes, qui répondent. Vous l'avez très bien dit dans votre article que j'ai lu, on travaille, on essaie de construire un texte qui va fonctionner en fonction de la structure à enseigner, c'est l'inverse qui doit se faire normalement dans une situation didactique.

Normalement on doit prendre le texte, c'est le texte qui va nous guider, qui va nous ouvrir vers les matières, les outils à enseigner, c'est pour cela que j'ai dit que c'est forcé, on force l'adaptation, on force la réécriture pour qu'on puisse avoir la structure voulue. Même dans ton article tu l'as dit, on en a discuté à plusieurs reprises, le choix, pourquoi la réécriture, pourquoi j'ai dit que c'est forcé, on pourrait facilement, là j'ai essayé, je dis bien je suis débutante dans la recherche, je ne peux pas dire que je connais tout ce qui se passe dans la littérature berbère. Il y a deux processus de passage à l'écrit, qui se sont amorcés l'un pendant la période coloniale, et là on a une matière vivace, c'est pas des textes dont vous parlez M. Maouagal, qui reflètent le fonctionnement d'une société et le parler, c'est des textes purement littéraires. Comme par chance je suis tombée sur les textes de **Brahim Zella** et je vous assure qu'il y a une matière à travailler, une matière à faire, si on travaille avec ces textes, on pourrait faire avancer beaucoup de choses, ça veut dire il y a le référent, ou bien le choix qui est opéré, j'ai discuté le choix, on aurait pu travailler à partir de ces textes pour assoir une certaine norme ; parce que l'institution scolaire c'est dans cet objectif, on pourrait assoir une littérature, il y a la littérature écrite parce que ce processus d'écriture a été amorcé pendant la période coloniale, comme nous dit Dahbia Abrous. Il y a une rupture avec ce qui a été fait durant la période coloniale, avec le travail de Dali Talli, pratiquement c'est le premier producteur romanesque, c'est le premier romancier en Kabylie avec « *Lwali n Wedrar* » et c'est rare qu'on le retrouve dans les manuels de l'enseignement du kabyle.

Il y a les travaux de Brahim Zella, la production du « *Le roman du Chacal* » et il y a des textes, de très très beaux textes vivaces-la vitalité de la langue kabyle-et c'est des textes qui n'ont pas été pris en considération, dans les manuels de l'enseignement de tamazight, c'est pour cela que je parle d'un forcing. Maintenant tu as posé la question : sur quel plan y a-t-il ce forcing ? Sur le plan lexical, l'introduction de la néologie, là j'ai pas donné d'exemples, je me suis limitée à donner quelques introductions, concernant ce travail de recherche, bon maintenant je reviens à la question de Karima, que faut-il enseigner, que faut-il faire pour l'enseignement de tamazight puisque on n'a pas de littérature écrite, il y a une littérature écrite qui a commencé pendant la période coloniale, là elle répond vraiment à l'usage, à l'imaginaire, à la structure de la langue kabyle, il y a un autre processus de l'écrit, c'est l'émergence de la néo-littérature ou bien de la littérature moderne qui est en rupture avec les usages. La plupart des gens qui lisent des romans kabyles, je le dis bien, je l'ai vu, les lisent par obligation, ils sont forcés de les lire, on est obligé de les lire, pourquoi !

**M.Dourari :** Vous parlez des romans récents, ou des textes supposés être des romans !!!

**Nadia Berdous :** Les romans récents...Les romans, vous pouvez les appeler comme vous voulez, mais ça porte le nom de roman, il y a de très beaux textes, et il y a des romans, qu'on se force vraiment de lire parce que les structures, les images, tout ce qui est véhiculé de la langue pratiquée, ça veut dire, il y a une rupture entre le premier processus qui respecte la structure de la langue et l'imaginaire de la langue, qui a été amorcé par plusieurs comme Brahim Zella, et il y en a d'autres, et le processus qui a été amorcé, qui a été initié par les intellectuels et les militants berbères parce qu'ils ont un objectif bien précis, ça répond à un objectif, il y a même une description, ou une étude qui a été faite par Dahbia Abrous, et plusieurs autres, qui décrit un petit peu la structure ; il y a beaucoup de calques, il y a un forcing de néologie qui pourrait amener à instaurer une certaine diglossie de la langue, ça veut dire instaurer une langue écrite et une langue orale.

**M.Dourari :** Juste une précision Nadia, vous estimez à combien les processus dont vous parlez, et qui semblent être intéressants, ils seraient de combien à-peu-près ?

**Nadia Berdous :** les textes de Boulifa, les textes de B. Bensdira sont des textes qui répondent et qui respectent la structure et la langue qu'on pourrait bien utiliser pour l'enseignement que de fabriquer des normes de langue utilisée. Maintenant, concernant les textes chaoui, pourquoi les textes chaoui, je pense que c'est vraiment à leur honneur, de proposer des textes chaouis, ils n'ont pas à imposer ; cela veut dire : le manuel -enfin même le programme- a été conçu par des kabylophones, c'est vrai à l'époque il y avait parmi nous des Chaouis, des Mozabites, mais le travail, le gros du travail tel qu'il a été partagé, a été fait par des kabylophones qui ne sont pas spécialistes en didactique, qui sont des gens confrontés au même problème que nous, ...ce sont des praticiens, dans un objectif de normalisation d'une convergence peut être qu'ils ont introduit, pour qu'il ait au moins une intercompréhension entre les dialectes. Pour l'enseignement du conte, ils ont introduit 2 textes chaouis et 2 textes mozabites, voilà merci.

**M.Sadi :** Pour continuer ce qu'elle vient de dire et pour répondre à notre ami Salhi, moi j'ai lu, j'ai feuilleté les manuels de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années, et j'ai lu la traduction du fils du pauvre, même le titre « *Mmis u Gellil* » je sais que c'est une décision, moi ça me dérange, je sais que c'est une décision de volonté normative de dire « *Mmis u Gellil* », c'est une marche forcée, pour reprendre la phrase de Nadia, et là je suis tombé sur cette phrase, je me souviens, « *Tighri tecreg tasusmi n yid* », « un cris qui déchire le silence de la nuit », c'est pas ça !! par ailleurs celui qui a dit ça a du mérite, parce qu'il a une maîtrise lexicale du kabyle, le texte n'est pas sans intérêt, je ne lui jette pas la pierre, mais il y a encore des choses critiquables, critiquables d'ailleurs y compris chez les critiques, au 2<sup>ème</sup> titre Dahbia Abrous que Nadia a citée, qui a cité « *addu* » parmi les néologisme et qui n'est pas à mon avis néologisme, donc il faut réviser tout cela.

Mais dans les textes classiques effectivement, vous avez cité Boulifa en dernier lieu, moi je l'aurais mis en premier parce que moi sur les cours de langue avec M. Ouldbraham ; je l'ai lu assez tardivement, vraiment c'est de très beaux textes de la langue courante, vraiment agréable à lire et à entendre ; ce qui n'est malheureusement pas le cas de beaucoup de textes alors qu'on parle de langue authentique, c'est un concept qui est effectivement très utile, Lakhder avait tout à fait raison d'insister là-dessus. Dans l'enseignement que je pratique en France, l'inspection générale insiste là-dessus, le concept de la langue authentique est de norme cardinale. Par exemple, on ne peut pas donner un texte y compris dans la fameuse école berbère et baccalauréat -je vais vous en parler demain-on doit prendre un texte qui n'est pas fait pour un examen, on doit le prendre dans un document qui est déjà publié dans un journal, un livre, ce que vous voulez, mais c'est pour garantir précisément ce caractère authentique, c'est très facile de faire un texte pour en faire une épreuve, mais là on ne le permet pas. Maintenant pour ce qui est de la traduction, bon il ya des traductions qui sont plus authentiques que certains textes créés avec des calques comme ceux de la littérature. Quand on prend un texte comme cela Mohia je m'exuse auprès de Mouloud, parce que j'en ai parlé hier ; par exemple le « Déserteur » qui est d'un point de vue disons, référence culturelle et qui ne correspond pas du tout à la virilité du combattant kabyle, donc nos références du berbère. Mohia a traduit ça, c'est absolument admirable et je suis sûr que si on donnait malheureusement, ces textes à traduire à un traducteur comme il y en a beaucoup maintenant, il me revient des vers « s'il faut verser le sang, allez verser le votre... »

Comment Mohia a traduit cela ; aucun de ces mots ne pose de problème lexical, bon peut les traduire tous : « *ma ileq ad smiren idammen ; ner ma ilaq ad surgem idammen , smiret wid n wen ...* ». Je jure que c'est comme cela quand les traduirait. Mohia, lui, traduit . « *tebram tazla n idammen, d idammen nwen kenwi ara smiren a yimeqranen* ». Comme cela on ne sent plus le texte, vraiment c'est agréable à entendre. Les gens qui traduisent doivent savoir effectivement se plonger dans la langue et oublier un peu le texte de départ, retenir l'idée même, si les référents par ailleurs, au niveau rhétorique peuvent être étranges - je suis tout à fait d'accord -au niveau linguistique, même quand on traduit une idée extérieure à la société, on peut le faire avec une langue...et d'ailleurs pour revenir à Mohia que j'ai connu et qui est décédé malheureusement, tout ce qu'il a publié ; alors il y a des textes que vous avez cités mais pas seulement ça, si vous cherchez des documents, il y a des textes intéressants et de vrais efforts graphiques parfois, ils ne sont pas sans intérêt parce les termes étaient très scrupuleux. Il notait vraiment ce qu'il entendait, il n'inventait pas, ce qui n'est malheureusement pas le cas de certaines recrues aujourd'hui qui présentent comme authentique un conte publié de **Chemim Mokrane** : *uccen yuffad ...azul fellaven ...* Donc, on peut s'interroger sur l'authenticité...

Mohia avait tout ; il a écouté Sliman Aazem, réécouté de A à Z, il a passé des après midi entiers dans les cafés du 3<sup>ème</sup> arrondissement ; ne serait-ce que pour écouter parler des ouvriers kabyles. Et c'est comme cela qu'il est parvenu. Lui aussi c'est un kabyle natif, ce n'est pas ça le problème mais la maîtrise, en plus il travaillait avec **Paulette Galland** sur la réflexion, et il a entamé une thèse sur la traduction qu'il n'a pas achevée mais, il a réfléchi sur le sujet de la traduction, et je crois que c'est un de ceux qui ont essayé de sortir documents du conte sans vraiment violer la langue, ce qui fait que moi j'ai lu « l'exception et la règle » je l'ai lu en kabyle et je l'ai lu avec plaisir à tel point qu'on avait fait l'édition de 1994, pourquoi ! parce que ça ma séduit, ce n'est pas du tout par devoir de militant, ce n'est pas parce que le texte a été écrit en kabyle, je crois que sur ce point de vue là c'est un exemple, ce qu'il faut prendre en considération, encore une fois, c'est des gens qui ont écrit les premiers romans, c'est bien que cela existe. Il faut savoir que c'est une étape, il ne faut pas momifier les choses, et si on veut que la langue et l'enseignement de tamazight deviennent effectivement attractifs et là, je suis vraiment d'accord, il faut surtout éviter que ça soit repoussant, cela serait dramatique. Il faut faire des efforts et avoir l'humilité de se dire voilà même pour un poète kabyle natif, on ne maîtrise pas le kabyle suffisamment pour écrire, donc avoir un peu d'humilité face à ça !

**M.Quitout :** Je voudrais répondre sur quelque chose qui me paraît très très intéressant concernant cette histoire d'attractivité, il faut vraiment insister là dessus, parce que là on est vraiment au cœur de la problématique, c'est vrai que pour rendre la langue berbère attractive il ne suffit pas de moderniser- comme on l'a dit tout à l'heure et on l'a répété aussi -les contenus et les méthodes didactiques, il ne suffit même pas -comme a dit Mouloud -de satisfaire aux besoins de subsistance mais encore faut-il que l'image -je dirai -que la société renvoie à l'élève soit positive, et cela ne se fait pas que dans l'école; mais elle se fait aussi dans la société, c'est-à-dire dans la publicité, au théâtre, au cinéma,...donc l'image, il faut insister là-dessus, c'est quelque chose de très important pour rendre attractive la langue berbère ; juste un petit mot concernant la traduction, effectivement ça été dit il ne suffit pas d'être un locuteur natif pour bien traduire, il ne suffit pas de connaître les ressources de la langue pour bien traduire, encore faut-il j'imagine un certain savoir en traductologie pour pouvoir transmettre le génie d'une langue à une autre ; il faut quand

même en plus des ressources linguistiques qui doivent être acquises et bien apprises, il faut avoir une certaine technique c'est-à-dire des données de traductologie assez poussées.

Sur l'histoire de la traduction aussi je pense qu'il y a des textes qui posent de gros problèmes de traduction. Ça était évoqué tout à l'heure dans la métaphore. Il faut faire très attention sur la traduction des métaphores moi j'ai beaucoup travaillé sur les proverbes arabes, marocains et lybien, et comme vous le savez, il y a beaucoup de métaphores et j'ai un mal fou pour traduire certains proverbes ; je passe des journées voire des semaines à essayer de traduire un proverbe. Donc il faut être très très vigilant sur la métaphore et cette volonté de transmettre une image dans l'autre langue, c'est très difficile. Donc c'est une chose à prendre très au sérieux.

**M.Mohand Akli Salhi** :Je reviens sur un point mais avant, je vais dire une chose qui a été relevée de toutes les écoles, je connais ma position et je crois, Nadia que tu la connais, seulement je reviens à la notion du texte authentique, M. Saadi vient de dire que les textes de Mohand Uyahya sont issus en général de traduction au sens stricte du terme, réadaptation, réécriture; je préfère celui de réécriture, ils sont plus authentiques comme vous venez de le dire que les textes initialement écrits ; certains romans,certaines nouvelles, certains poèmes aussi pour moi comme a dit M.Maougual.

**M.Maougual** : ?

Un texte authentique est tout d'abord un texte qui n'est pas traduit ,

**Hend Sadi** :

je n'adhère pas totalement à cette idée, on a un exemple de Mohand Uyahia qui vraiment en lisant et en écoutant son texte , sincèrement d'ailleurs je m'interroge régulièrement sur la problématique de la création chez Mohend Uyahya, s'agit il vraiment d'une réécriture, où est la part de réécriture ?où est la part d'intertextualité ?

Il y a une hypothèse que ce texte n'est pas authentique, parce qu'il y a quelque chose de son âme qui a disparu. Il y a aussi la lettre que Belaid et Khiri s'envoyaient l'un à l'autre, de certains rajouts personnels de Belaid Ait Ali , mais il lui a dénié auparavant de supprimer certaines choses , « d'adapter » cet oral à l'écrit . Donc la notion d'authenticité, je pense qu'elle peut constituer en elle-même un sujet de débat et de réflexion assez intéressant.C'est pour cela que , quand vous avez souligné le texte traduit de Mouloud Féraoun, quand Féraoun écrivait dans les premières pages : « je me souviens comme si tout cela datait d'hier », est-ce que cette phrase est authentique en langue française, « *Chfigh amzun d idelli* ».Ce texte,-si je prend la phrase comme texte –est-ce qu'elle est moins authentique que la première, je me pose des questions , je ne peux pas donner de réponses : je n'ai pas longuement réfléchi à cela, mais il y a tout un chantier qu'il faut entreprendre et observer avec réserve. Et comme c'est en train de se réaliser au niveau de l'école ; premièrement il faut l'inscrire dans l'histoire ; à la fois une macro- histoire, l'histoire de l'enseignement en Algérie , les conceptions sur la langue, les politiques linguistiques, etc. Et une micro -histoire propre à l'évolution de cet enseignement de 95 à 2007.

Je vous remercie.

**M.Mohand Akli** :J'ai dit qu'il ya des suppressions : on a supprimé des choses dans les contes .

**Karima ait Meziane** :Parce que moi j'ai travaillé là-dessus, sur les traductions de **Jean Marie Dallet** .

J'avais les textes en kabyle et en Français .Je vous assure qu'il a gardé des répétitions , et même l'orsqu'il a traduit , il y avait des rimes parce que tout simplement il a gardé le texte authentique tel quel. Il y a même des passages vides, des répétitions et des problèmes de structure de la phrase . Et quand il a traduit, il a essayé de traduire selon le contexte. Je vous assure qu'on sent que le texte français est traduit or que le texte kabyle est authentique. J'ai travaillé sur ces textes, et ils n'ont pas été touchés.

**M.Dourari** :Certains auront été certainement retouchés.

**M.Saadi** :je ne sais pas s' il y a d'autres interventions parce qu'on vient d'épuiser le temps réglementaire.Le colloque n'est pas terminé on reprend demain , je vous remercie pour votre participation.

## Débats de la 2<sup>ème</sup> Journée : le 27 novembre 2007.

**Matinée:**

**Communications de :**

**M.Savage** : «*L'étude de la syllabation au service de l'écriture de la langue touarègue* »

**M.Manaa et Mme Aissi** : « *Réflexion sur l'enseignement scolaire d'une langue minoritaire :le cas de tamazight en Algérie* ».

**M.Mohand Akli** : « L'enseignement de tamazight :volonté d'élaboration et facteurs de blocage »

**Malika Sabri** : « L'enseignement de tamazight aux apprenants non tamazightophones, quelle stratégie ? le cas des étudiants arabophones du DLCA (Tizi Ouzou) »

**M. Hend Sadi** : « Quel rôle pour l'enseignement à distance de la langue berbère. »

### **-Débat :**

**M.Dourari** :J'ai beaucoup aimé la communication de M.Savage, et on voit très bien que le Touareg, langue du sud du Sahara fonctionne si je ne me trompe pas au niveau de la syllabisation comme le **swahili** .On a cette structure CVC qui est très répétitive, mais en même temps précisément vous avez souligné que les voyelles n'ont pas une très forte présence au niveau de l'écriture et j'ai remarqué que vous-même vous avez transcrit en *tifinagh* des Touareg et vous avez transcrit en caractères *arabe* s; précisément le caractère arabe ne note pas beaucoup ou accessoirement les voyelles. Est-ce que ce caractère ne serait pas assez adapté pour l'écriture du Touareg !? c'est une question.

Ma deuxième question s'adresse à nos deux amis de Batna, M.Manaa et Mme. Radia Aissi : depuis deux ans pratiquement on a commencé à enseigner le berbère dans les Aures ( Chaouia ) en utilisant la graphie arabe, donc est-ce que ça a changé les attitudes de certaines associations de la société civile, notamment l'organisation des Moudjahidines qui dénonçaient cet enseignement d'une manière très virulante, est-ce que ça a changé leurs attitudes, est-ce qu'on peut avoir une attitude plus avenante dans le monde Chaouia en utilisant plutôt la graphie Arabe ; je ne sais pas répondre à cette question sincèrement.

Une petite clarification si vous me le permettez, par rapport à l'intervention de M.Salhi Mohand Akli , il est vrai qu'on peut reprocher à l'université de ne pas s'occuper du domaine didactique du berbère pour un institut de berbère à Tizi-Ouzou comme à Béjaïa d'ailleurs, mais pour le CNPLET que je dirige, c'est un centre national de Recherche en Tamazight, c'est un centre de recherche dans le domaine de la pédagogie de Tamazight et le domaine de la langue, ce n'est pas véritablement un centre de normalisation ou un centre d'aménagement linguistique au sens propre, ce n'est pas non plus un centre de formation de formateurs, mais il peut penser à ces questions là.

Ce centre a été créé par décret en 2003. Je n'ai été nommé à la tête de ce centre que le 22 décembre 2004, c'est-à-dire à huit jours de 2005. Dans le processus de mise en place des institutions en Algérie ,on a une première phase qui est la publication d'un décret de création, ensuite on met en place un groupe de personnes qui proposent un arrêté interministériel d'organisation, c'est-à-dire l'organigramme. Ça été proposé vers Mars et publié en novembre 2005, et ce n'est pas la faute au cnplet. Le décret a été proposé en mars 2005, c'est-à-dire trois ou quatre mois après mon installation à la tête de cette institution qui était fantomatique parce qu'il n'y avait même pas de siège. Il faut qu'on se comprenne bien pour ne pas accuser les gens sans raison. Donc en 2006 on a organisé notre premier colloque. Les deux colloques portent sur la réalité de l'enseignement de tamazight, parce que nous avons un habitus, et cet habitus malheureux c'est de ne pas réfléchir sur ce qu'on fait. Donc nous avons fait notre colloque en 2006 sur l'aménagement de l'enseignement de Tamazight et sur les problèmes de l'enseignement de tamazight dans le système éducatif. Cette année c'est le deuxième colloque comme vous le voyez qui porte sur la stratégie d'intégration de Tamazight dans le système éducatif. Et cela ne signifie pas qu'elle ne l'est pas...

J'aimerais terminer en félicitant Malika pour ses réflexions qui rapportent beaucoup de concret sur la réalité. Merci beaucoup.

**Nadia Berdous** :Vous avez dit qu'on pouvait faire abstraction de la voyelle.Qu'en est-il des voyelles pleines ? Est-ce qu'on peut faire dans la même notation abstraction de ces voyelles pleines sachant que dans la notation kabyle on ne peut pas faire abstraction (même les voyelles neutre) il y a par moments où on la marque, elle s'impose même si elle ne se prononce pas ! alors qu'en est-il des voyelles pleines ?

Ma deuxième question c'est pour M.Manaa, une petite réflexion : vous avez dit que la plupart des mots de tamazight sont empruntés à l'arabe ou au français. Là je vous pose la question, est-ce que c'est un problème ? vous êtes bien placés pour savoir que la langue anglaise est truffée des empreintes à la langue française, mais cela n'empêche qu'elle est une langue universelle.

Ma troisième question est destinée à M. Salhi :Vous avez parlé de 3 périodes concernant l'enseignement de tamazight, je suis tout à fait d'accord mais concernant la période 97/2003 vous avez parlé d'un enseignement thématique, là je ne suis pas d'accord. Etant dans la commission des programmes l'enseignement de tamazight qui a été amorcé vers cette période : c'était à ce moment là qu'on s'est inspiré des programmes de la langue Française, d'ailleurs c'est la même expérience et les mêmes réflexions qui se sont suivies même pour l'élaboration des programmes de 2003/2007. Déjà, il y avait la réflexion qui s'était enclenchée concernant l'enseignement de la typologie des textes, malheureusement, c'est là que je déplore l'évacuation du trait thématique de l'enseignement de tamazight ; l'intérêt a été porté sur l'enseignement de la structure ; sur l'enseignement des schèmes textuels tels qu'ils sont décrits par Jean Michel Adam ; mais ces textes et ces théories concernent la langue française et peut-être que la langue Amazighe (le kabyle) présente des structures totalement différentes. Alors ma réflexion c'est qu'il n'y a pas d'enseignement thématique dans ces programmes tout ce qui était thématique a été évacué de cet enseignement. Je vous remercie.

**M.Moussa Imarazene** : Pour les interlocuteurs berbérophones ou non berbérophones ,qui ne sont pas touareg, est-ce qu'on devrait garder ces voyelles ou complètement s'en passer ?

M. Manaa a souligné tout à l'heure que l'enseignement de tamazight est décroissant; ce n'est pas le cas dans toutes les régions de notre pays, si le nombre d'élèves ainsi que le nombre d'enseignants est vraiment en croissance importante en kabylie, ce n'est pas le cas dans toutes les autres régions, puisqu'on a constaté que le nombre de wilayas où l'enseignement de tamazight était dispensé est en décroissance : on est passé de 16 wilayas à 10 puis à moins de 10 . Vous avez soulevé une question, donc que reste-t-il de la langue berbère devant l'emprunt en donnant vos chiffres les 25% à 45% d'emprunts au français et à l'arabe.

Je vous pose une question, est-ce que c'est le lexique qui fait la langue ? n'est-ce pas la syntaxe, la grammaire et ce qui s'en suit ?!

Une question pour M. Salhi. Il a parlé de la formation des enseignants et l'enseignement à l'université en langue berbère; je voulais souligner un point à propos de la berbèrisation, cette berbèrisation se fait d'une manière anarchique au point de retrouver dans 2 manuels deux concepts voire plus pour nommer la même chose.

Un dernier point pour Malika qui a parlé des arabophones à l'université de Tizi-Ouzou au sein de notre département. C'était en 1992-1993, nous avions la première promotion d'arabophones et malheureusement il n'y avait qu'un seul étudiant qui a survécu à tous les obstacles (problèmes de terrorisme à l'époque), vous dites qu'on utilise actuellement pour l'enseignement des licenciés arabophones la méthode Tiziwuchène, M. Saadi l'a souligné, c'est une méthode dépassée, on devrait la revoir, la perfectionner pour qu'elle puisse donner des résultats.

Il y a vraiment beaucoup d'obstacles devant ces étudiants. Je les ai en deuxième année, après une année de kabyle ils sont vraiment nuls, je ne sais pas quel est le berbère qu'il vont enseigner plus tard. Ces arabophones qui ont 1 heure et demie de kabyle par semaine or que pour les autres variétés on a mis 2 ou 3 heures. Des enseignants qui viennent d'être recrutés comme vacataires ; et le résultat est loin d'être satisfaisant. Je vous remercie.

**M. Dourari** : M. Salhi, vous nous avez prévenus que la réflexion aujourd'hui y compris dans nos colloques portent sur l'enseignement d'une manière globale, sans distinguer une certaine périodisation qui aurait intégré un ensemble de connaissances didactiques dont la didactisation du savoir, alors j'aimerais savoir qui a didactisé ces savoirs, est-ce qu'il y a des instances autres que l'université, ou les centres de recherches, qui ont fait cela; ou est-ce que c'est à l'échelle individuelle, ou, est-ce les groupes spécialisés de disciplines, les fameux GSD (*Groupes Spécialisés de Disciplines*) du ministère de l'éducation l'est une demande d'information.

Pour Hocine, tu as oublié de nous parler de e-learning du berbère en France. J'aimerais que tu nous en touches un mot.

**M. Maougal** : Pour M. Savage, ce qui me dérange un petit peu, je prends la précaution de le dire c'est que vous êtes en formation doctorale, donc, vous êtes sous la responsabilité académique d'un collègue que je ne connais pas. Je voudrais vous faire une remarque à titre amical, je ne veux pas qu'il y ait d'incidence de nature disciplinaire qui vous conduirait à entrer en disjonction avec votre encadreur. Le problème de la syllabisation est un problème extrêmement important; il est la conséquence directe de la naissance du Cercle de Prague 1924 où on a posé ce problème de cette linguistique descriptive. Et pour décrire une langue, on a mis au point une discipline spécialisée qui s'appelle la phonologie or la phonologie a donné à ce jour deux types d'alphabet de transcription : l'Alphabet Phonétique International, et pour un certain nombre de langues spécialisées l'Alphabet chamito-sémique pour la zone qui nous concerne ; or, dans les propos que vous avez tenus ; vous avez rendu compte d'un handicap d'une sorte de problème qui s'est posé dans la transcription des mots à partir de la question de la syllabisation et par une sorte de conclusion logique vous aboutissez à la proposition de ne pas transcrire les voyelles or que l'Alphabet Phonétique International est fait à partir de l'Alphabet Latin ; il y a une logique, vous ne pouvez pas extraire et abstraire les éléments constitutifs de cet alphabet et surtout les éléments vocaliques, ce n'est pas faisable, même dans le système de transcription chamito-sémique qui est à base latine, vous êtes obligé de transcrire les voyelles, ce que vous avez relevé de la proposition de M. Chaker ; la goutte d'huile n'est pas une découverte de Chaker Il faut rendre à César ce qui appartient à César !

En 1924 se trouve un jeune prodige russe, un jeune linguiste russe qui s'appelle Evguenni Polivanof qui parlait 25 langues et 300 dialectes s'il vous plaît ! Il a laissé un texte dans les travaux du Cercle de Prague publiés en France dans une collection spécialisée. Et il a parlé dans ce texte intitulé le concept de surdité phonologique, de la question des ultra-voyelles, les voyelles très courtes qu'un non natif n'entend pas. Evguenni Polyvanof a été sensible parce qu'il a décrit des parlers du Sud-Est Asiatique qui sont des parlers à composante vocalique majoritaire. A partir de cette expérience, dans les années 50; un autre linguiste qui va essayer de faire la même chose dans le domaine arabe qui s'appelle David Cohen. Dès qu'il a voulu transcrire le parler arabe des Juifs de Tunis, il a été confronté à la même réalité des voyelles ultra courtes et il s'est posé la question que faire ? comment transcrire et analyser ces voyelles ultra courtes ? pourquoi je pose tous ces problèmes là, parce que vous avez eu la subtilité et l'intelligence de poser le problème de la syllabisation, non pas dans la perspective phonologique et phonétique traditionnelle mais vous avez ouvert un champ qu'on a complètement étudié et qu'on a abandonné c'est-à-dire l'étude des voyelles à travers la prosodie, vous avez parlé de l'intonation et vous avez oublié de parler de la rythmique or c'est un problème de rythme, la disjonction syllabique, quand vous dites qu'il y a trois consonnes qui se suivent, c'est que entre les deux consonnes optimale ou initiale se glisse cette ultra voyelle. Cette ultra voyelle est un élément qui assure la jonction, d'où l'image de notre ami Chaker de cette goutte d'huile. Donc, il faudrait revenir à la définition stricte du point de vue phonologique de la syllabe. Qu'est-ce que c'est une syllabe ? Et on n'a pas fini de régler le problème à ce jour.

Je passe au 2<sup>ème</sup> aspect de votre proposition, c'est la transcription, la description est une chose, la transcription est une autre. Quelqu'un a dit dans la salle « il faut que la transcription soit la plus fidèle possible à la réalisation effective et réelle du parler. Si vous observez cette règle fondamentale, des dialectologues se posent le problème du choix du système de transcription en caractère latin. Vous êtes tenus d'ajouter les voyelles ultracourtes. Si vous prenez le système arabe, il est par définition avocalique; cela ne veut pas dire que la voyelle n'existe pas. Elle existe, elle n'est pas transcrite sauf en quantité, c'est-à-dire la voyelle d'allongement, et il ya des signes précis qui notent les allongement, je n'ose pas parler de la transcription en tfinagh, je ne sais pas si le tfinagh transcrit les voyelles...

**M.Savage :** Je vais essayer de répondre aux questions .

Premièrement, je vais faire la distinction entre la transcription et l'écriture.

Une transcription c'est pour les chercheurs, pour des gens extérieurs à l'utilisation de tous les jours de cette langue comme outil de travail. En fait, il ya trois étapes et souvent on ne pense qu'à deux. On pense à l'étape phonétique et puis à l'étape phonologique ; mais il y a une étude à faire entre la phonologie et l'écriture. Là on n'y pense pas.

Concernant la question relative à la manière d'écrire pour les berbèrophones ou les non berbèrophones, effectivement il faut 2 façons, ça veut dire que pour une langue, il lui faut impérativement sa propre écriture c'est clair. Si quelqu'un vient en Australie pour apprendre l'anglais, on ne va pas le lui écrire à sa façon pour lui faire plaisir .On va faire ce qui se fait dans les dictionnaires, on a l'écriture de la langue même qui convient à la langue d'après la structure de la langue et entre crochets on a l'alphabet phonétique international, la transcription qui peut permettre à n'importe qui de prononcer ce mot. Toutes les langues sont pareilles.

Aussi on a parlé de de l'abstraction des voyelles et des voyelles pleines.

Effectivement je suis de l'avis, d'ajouter les voyelles pleines pour une première étape pour faciliter la lecture .

La question de M.Dourari :Est-ce que l'arabe n'est pas l'alphabet le plus adapté pour écrire la langue Touareg ? Il faut savoir qu'il y a deux choses à voir dans l'écriture de la langue Touareg, il faut savoir ce qu'il faut noter, et deuxièmement ce qu'on ne note pas et de montrer qu'on ne note pas. Ça existe dans la langue arabe, je pense que la structure de la langue arabe rejoint beaucoup la structure de syllabique de la langue Touareg, et dans la langue arabe vous avez deux structures qui montrent là ou il n' y a pas de consonnes et là ou il y a une voyelle même si on ne note pas la voyelle .Vous avez السكون ,et quand on note ça, ça veut dire qu'il n' y a pas de voyelle à prononcer.

Dans le tfinagh ça existe aussi dans les biconsonnes. La biconsonne note qu'il y a 2 consonnes et pas de voyelles entre les deux ,c'est une astuce.

Le deuxième élément dans l'écriture en Arabe c'est la chedda الشدة . La chedda ne montre pas seulement que la consonne est prolongée mais qu'il y a de chaque côté une voyelle à reconstituer même si la voyelle n'est pas forcément marquée, ce sont des astuces.

Donc, à ce niveau là, je dirais que le caractère arabe au niveau technique d'écriture, linguistique phonologique de structure syllabique, ce serait formidable.

Pour les caractères latins par contre, c'est plus difficile parce qu'on n'a pas ces 2 astuces, on ne peut pas montrer avec les caractères latins là ou il n' y a pas de voyelle.

Dans la langue japonaise, on m'a posé la question je ne pense pas qu'il y ait des syllabes fermées, elles sont toutes ouvertes, la question ne se pose pas, il y a peut-être des exceptions je ne suis pas spécialiste. Et enfin la syllabisation s'étale au -delà du mot, ça s'étale sur l'énoncé complet.

**M. Manaa :** je vais répondre à ce que demande M. Dourari qui se pose des questions sur l'organisation des moudjahidines à Batna, qui continue de s'opposer à la création éventuelle d'un département de langue amazighe. Vous savez les mentalités, il faut du temps pour qu'elles changent, le système a produit ce qu'il a produit pendant 50 ans, on en a marre, on a fait du matraquage idéologique, aujourd'hui ce n'est pas facile de venir nous dire, moi j'entreprends des études sur tamazight, qu'est-ce que c'est que le tamazight, déjà avec le français et l'arabe on a des problèmes et vous voulez ajouter une autre langue, alors je me fais tout petit pour ne pas subir et donner des réponses à droite et à gauche. Les mentalités n'ont pas encore évolué, il faut laisser le temps au temps, il faut dire aussi que tamazight dérange beaucoup de personnes. Il y a peut-être un petit optimisme avec la jeunesse qui se remet à l'étude, aux chansons .

Bon, la concession, la faute revient aux Aurassiens, là où tous les enseignements de tamazight sont en arabe, le problème c'est le tamazight, que ce soit transcrit en arabe ou en français . C'est une autre langue qui vient comme un cheveu dans la soupe, je dirais que la majorité des études dans le domaine, sur le berbère ont été faites en français, plus particulièrement dans les Aures, et que nos collègues arabophones, même s'ils critiquent n'apportent pas leur matériaux à la construction de l'édifice.

Et pour répondre à Moussa et Nadia, pour les emprunts, ce problème d'emprunt allait d'une langue à une autre, c'est la nature humaine des langues, vivre, donner et emprunter, je ne suis pas contre, je ne suis pas puriste à ce point, une langue qui n'emprunte pas est une langue qui est appelée à aller au musée, c'est ce qu'on dit à nos étudiants, ce que je veux dire à la fin quand j'ai analysé mon corpus à l'époque des années 80, j'ai retrouvé ce pourcentage qui peut-être soit confirmé, soit rejeté, soit être revu à la hausse , que sais-je ? Ce que je veux dire c'est que nos parents ne nous comprennent plus lorsqu'on leur parle le chaoui (tonobil, trissiti..) cela encourage la paresse intellectuelle, il n' y a pas de néologie, on ne travaille pas notre langue, on se contente d'emprunter, et on n'adapte pas au système phonologique de la langue, c'est ce qu'il faut faire, on ne le fait pas. Quand un mot n'appartient pas à la langue, il faut



l'intégrer, l'adapter pour pouvoir un jour dans 100 ans, 200 ans se dire que c'est un mot chaoui, donc je ne suis pas contre l'emprunt.

Vous posez une deuxième question, est-ce que c'est le lexique qui pose problème, oui la structure de la langue ne change pas, c'est le lexique qui ne pose pas en fait problème si on le travaille si on l'intègre, mais si on l'intègre aussi massivement on dénature la langue et on ne se comprend plus, merci.

**Malika Sabri** : J'ai dit ce matin que je voulais vraiment toucher de près à l'enseignement de tamazight aux arabophones, donc le constat qui a été fait, est que dans les programmes aussi bien que dans les manuels, ce public a été complètement écarté.

Si on parle dans ce colloque d'intégration de cet enseignement est-ce qu'on va intégrer ce public où on va continuer dans la marginalisation de ce dernier ?

On parle de généralisation de l'enseignement et du caractère obligatoire de cet enseignement, je suis très prudente, lorsque nous évoquons un certain nombre de problème à savoir des manuels rejetés, lorsque on parle de problème de norme, je vais essayer de souligner la généralisation, il y aura la possibilité de généralisation de l'enseignement de tamazight, mais dans les régions où il y a une forte demande, même dans ce cas là est-ce que le caractère obligatoire serait possible? sachant que dans ces régions là il y a un certain nombre d'apprenants auxquels on devrait imposer ce caractère obligatoire.

Est-ce que nous allons appliquer ce caractère obligatoire aux amazighophone vivant dans ces régions là, et faire la même chose pour les arabophones? il y a un problème que je voulais soulever et il faut réfléchir dans ce sens, il faudrait essayer de prendre en charge ce type d'apprenants, essayer d'élaborer des manuels pour ces apprenants, en même temps on va revenir aux enseignants qui ne sont pas prêts à assumer une telle responsabilité, ils ont été formés pour enseigner tamazight langue maternelle aux natifs et non pas pour enseigner tamazight langue seconde, aux non natifs.

Nous avons deux approches pédagogiques différentes, dans ce cas là est-ce que nous allons appliquer deux enseignements différents, avec deux manuels différents et deux approches différentes, ou bien on va continuer à bricoler dans des classes où il y a un public hétérogène. Franchement dans la réalité, il y a un problème immense :

Ces enseignants là, au lieu d'être maintenant souples dans tout ce qu'ils transmettent comme savoir, ils sont complètement perdus et automatiquement les apprenants se sentent perdus aussi, aussi bien les natifs et les non natifs. parce que l'enseignant en faisant le cours est ce qu'il va s'adresser aux apprenants amazighophones ou bien aux arabophones, quels sont les supports qu'il va utiliser, de quelle manière va-t-il le faire ? C'est vrai que la pédagogie de projet pourrait, à mon sens, aider l'apprenant arabophone à apprendre certaines choses mais ce n'est pas suffisant.

Nous vivons à l'université un problème énorme : nous avons 90% d'étudiants berbérophones, je pourrais dire 10% d'étudiants arabophones mais les arabophones ne comprennent rien à nos cours, soit les cours sont dispensés en tamazight, ils sont complètement out, soit ils sont dispensés en Français et là idem parce qu'il n'ont pas eu la chance d'étudier en langue française. Donc, c'est des apprenants arabophones au sens propre du mot qui ont été réellement touchés par l'arabisation, c'est des étudiants perdus.

Là on bricole, on risque de se noyer. Il faut être prudent, il faut essayer de régler le problème dans les régions berbérophones avant de parler de généralisation dans toute l'Algérie.

Je vous remercie.

***NB** Les communications de M. QUITOUT et de S. CHEMAKH ne nous ont pas été remises à temps et ne figurent par conséquent pas sur ce livre.*